



L'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

09/06/2023

GLOBALITÉ

- - Hygiène de vie
- - Hygiène des mains
- - Protection
- - Bio nettoyage
- - AES (Accident avec Exposition au Sang)



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

09/06/2023

HYGIÈNE DE VIE



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

- L'hygiène de vie concerne essentiellement les choix de style de vie destinés à préserver la santé



09/06/2023

1 – HYGIÈNE CORPORELLE



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

HYGIÈNE : 1 FRANÇAIS SUR 4 NE SE
LAVE PAS TOUS LES JOURS...



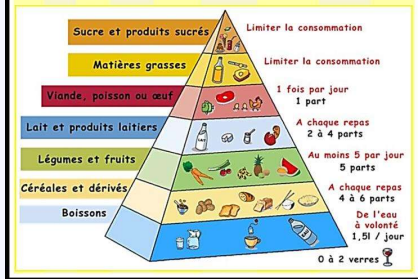
09/06/2023

2 – HYGIÈNE ALIMENTAIRE



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

La pyramide alimentaire



LA BOITE DE CHOCOLATS DISAIT
500 GRAMMES!!



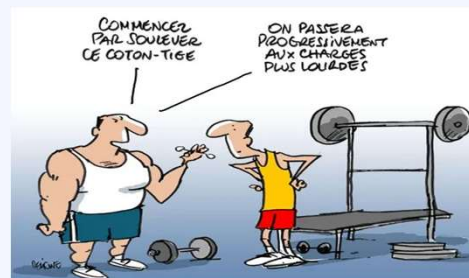
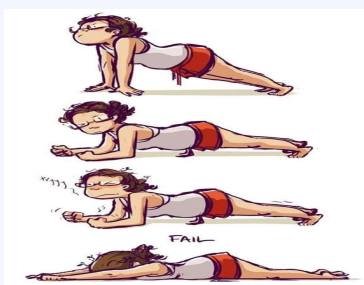
POURQUOI J'AI PRIS
DEUX KILOS??

09/06/2023

3 – HYGIÈNE PHYSIQUE



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21



09/06/2023

L'HYGIÈNE DES MAINS



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

L'hygiène des mains est essentielle pour la prévention des infections et pour éviter les transmissions des micro-organismes

Elle doit être réalisée : - En début et fin de journée
- Systématiquement entre deux patients
- Avant et après un geste de la vie courante (se moucher, aller aux toilettes, repas ...)
- Avant toute manipulation de dispositifs médicaux
- Avant et après le port de gants

09/06/2023



IMPORTANT



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

Pas de bijoux aux doigts, ni aux poignets pendant la journée de travail

09/06/2023

PROTECTION



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

- 1- Les gants : - L'objectif du port des gants est pour se protéger à mettre selon les situations
- 2- Les masques (chirurgicaux, FFP2.....)
- 3- Les lunettes de protections ou visières
- 4- Sur-blouse - sur chaussures -calot ou charlotte au cas par cas

09/06/2023

BIO NETTOYAGE



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

Sera aborder avec Hélène et Johan



09/06/2023

VACCINATION



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

Article L10 du code de la santé publique est ainsi rédigé :

Toute personne qui, dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, exerce une activité professionnelle l'exposant à des risques de contamination doit être immunisée contre l'hépatite B, le tétanos et la poliomyélite.

09/06/2023

AES



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

Définition :

Toute exposition accidentelle à du sang ou un liquide biologique par effraction cutanée (coupure, piqure, morsure....) ou par projection sur une muqueuse ou une peau lésée

09/06/2023

CONDUITE A TENIR FACE A UN AES



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

1- Soins primaires :

- Ne pas faire saigner
- Nettoyage immédiat avec de l'eau et du savon
- Antisepsie avec du Dakin pendant 10 minutes
- Rinçage immédiat pendant 10 minutes à l'eau ou au sérum physiologique si oculaire ou muqueuse

2- Evaluer le risque infectieux du patient :

- Informer le médecin du service
- Faire prélever les sérologies du patient

3- Déclarer immédiatement l'AES à la médecine du travail

4- Déclarer l'AES en accident du travail dans les 24h ouvrables

09/06/2023